



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Marseille, le 21 mars 2016



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône

Le directeur académique des services
départementaux de l'éducation nationale,

Division
IEN IO

à

Référence
BB/TS/CI/2016-03-21-015
Dossier suivi par
Bruno BARTIER
04 91 99 66 35
Thierry SONCARRIEU
04 91 99 66 45
Fax
04 91 99 68 98
Mél.
ce.iio13
@ac-aix-marseille.fr

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement du
second degré,
Mesdames, Messieurs les directeurs des CIO

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

**Objet : orientation et affectation des élèves dans le second degré – année scolaire
2015/ 2016 – bulletin départemental 2016.**

*Le cadre, les objectifs et l'organisation de l'orientation et de l'affectation 2016 sont définis dans le **Bulletin Académique spécial n°323 du 7 mars 2016 et la circulaire introductive de monsieur le recteur.***

J'invite chacun des acteurs et responsables des établissements scolaires et des CIO à s'y reporter.

Les éléments contenus dans ce bulletin départemental ont pour objet de préciser et de compléter les perspectives et procédures tracées au niveau académique.

L'année 2014 - 2015 a été de nouveau marquée dans l'académie et le département par une augmentation de l'accès des élèves à tous les niveaux du second degré, notamment pour l'accès en lycée public en fin de 3^{ème} toutes formations confondues.

Cette dynamique encourageante, en phase avec les orientations définies par la loi de refondation, est due pour l'essentiel à votre engagement et à celui de vos équipes, ce dont je vous remercie très sincèrement.

Une analyse plus précise des parcours des élèves indique cependant quelques points de vigilance et de fragilité sur lesquels il nous faut progresser :

- L'Orientation Active Accompagnée (O2A) pour les élèves de SEGPA et de 3^{ème} les plus en difficulté : il convient d'approfondir les relations et continuités pédagogiques entre les établissements au sein de véritables réseaux pédagogiques, en favorisant les rencontres d'équipes collège/SEGPA – LP. L'organisation de stages conséquents d'O2A constitue un levier pour y parvenir.

- L'orientation en 1^{ère} technologique, notamment STI2D et STMG : celle-ci baisse depuis plusieurs années, ce qui prive ces voies d'excellence et de promotion sociale, d'un vivier d'élèves susceptibles d'accéder ensuite aux meilleures poursuites de formation post bac : il convient de tout mettre en œuvre pour redresser la situation.
- Le continuum bac – 3 / bac + 3, notamment pour l'accès des élèves de bac professionnel en BTS : l'augmentation importante de la demande et de l'acceptation de ces élèves en BTS dans l'académie constitue une amélioration certaine. L'augmentation des seuils pour 2016 demande que cette dynamique soit confortée. Il convient ainsi de rechercher et construire en réseaux d'établissements, les continuités pédagogiques les plus à même de faire réussir les élèves.
- La mise en place des réseaux Formation – Qualification – Emploi : FOQUALE : ces réseaux ont vocation à constituer un dispositif performant de veille et de prévention du décrochage. Un cahier des charges est en cours d'élaboration au plan départemental suite aux initiatives académiques : il conviendra de le mettre en œuvre dès que possible.

De manière plus générale, cette année scolaire 2015 – 2016 a vu l'entrée en vigueur de textes réglementaires essentiels dans le domaine de l'orientation : le caractère exceptionnel du redoublement – la mise en œuvre du Parcours Avenir – l'expérimentation dans l'académie du choix de l'orientation laissé aux familles en fin de 3^{ème} : cette expérimentation concerne 23 collèges du département.

Ces évolutions vont dans le même sens, à savoir un renforcement de la fluidité du parcours des élèves lesquels désormais progressent avec leur classe d'âge, accompagnés et guidés par les équipes éducatives, afin d'acquérir les capacités et compétences nouvelles pour agir sur leur parcours de formation et d'insertion.

Ces parcours ne sont cependant pas uniformes et les itinéraires peuvent être personnalisés et diversifiés avec le même but, obtenir la certification permettant une insertion sociale et professionnelle réussie.

Le nouveau collège qui se met en place rentrée 2016 constitue en cela un excellent outil pédagogique au service de la personnalisation, grâce notamment aux EPI et à l'accompagnement personnalisé. Des structures pédagogiques adaptées aux besoins de certains élèves sont renouvelées dans un esprit de remotivation et d'inclusion ; ainsi le passage par une 3^{ème} préparatoire à l'enseignement professionnel, l'accès à un EGPA (Enseignement Général et Professionnel Adapté) permettent aux élèves d'intégrer des formations avec les meilleures chances de réussite.

Enfin, l'organisation de passerelles au lycée entre les voies de formation, la mise en œuvre de l'orientation active en 1^{ère} GT et du continuum bac – 3 / bac + 3, sont des leviers essentiels pour poursuivre cette dynamique positive et promotionnelle des parcours des élèves jusqu'au bac et au-delà.

Dans le cadre de ce renouvellement profond, où les élèves avec leur famille ont de plus en plus de capacités d'action sur leur parcours de formation, il convient d'installer avec eux un dialogue d'autant plus continu et soutenu, à même de les outiller sur la connaissance des formations, des contextes professionnels, de l'analyse de leur parcours et des compétences acquises, du chemin qu'il reste à faire et des choix qu'ils auront à exprimer afin de les y préparer.

Toutes les formes de dialogue seront ainsi à rechercher jusqu'à l'aboutissement du processus : entretiens personnalisés d'orientation active, rencontres avec les équipes éducatives... Il convient de mettre à profit ce 3^{ème} trimestre pour parvenir à un projet consensuel d'orientation et d'affectation pour chaque élève, à même de l'inscrire dans un parcours de réussite et de se prémunir du décrochage.

3/3

Je sais que nous partageons la même ambition d'élever le niveau de formation et de qualification de nos élèves, gage pour eux d'une insertion sociale et professionnelle réussie. Sachez que je suis résolument à vos côtés pour vous soutenir et vous accompagner dans cette mission.

Le directeur académique



Luc LAUNAY